

Réunion des directeurs – 14/03/2023

Atelier : présentation du programme pHARe

Quentin Willaume



1) Pour moi/nous, le harcèlement, c'est...

- **Travail de recherche individuelle (5'), puis par groupes (10') :**

Réaliser une affiche avec comme mot central « HARCÈLEMENT »

- 1) Comment définissez-vous le harcèlement (scolaire) ?
- 2) Quels éléments caractérisent une situation de harcèlement ?
- 3) Que pouvez-vous mettre en place au sein de votre école ?

- **Mise en commun et réalisation d'une affiche collective de synthèse**





Près d'un enfant sur dix est aujourd'hui victime de harcèlement scolaire en France*

2) Définir le harcèlement

- **Définition (source : site du MENJ)**

Le harcèlement est défini comme étant une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique. À l'école, elle est le fait d'un ou de plusieurs élèves qui se fondent sur le rejet de la différence et sur la stigmatisation de certaines caractéristiques d'une personne qui ne peut se défendre. Ce rapport de force et de domination, ainsi que la répétitivité des formes de violence, participent à l'isolement de la victime.

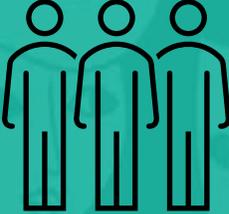
- **Définir le harcèlement en conseil des maîtres ou en classe :**

[Clip de Sensibilisation 2020 Non au Harcèlement - YouTube](#)

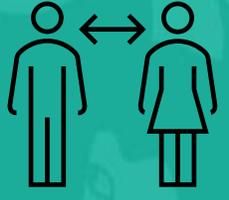
pHARe Programme de lutte contre
le harcèlement à l'école



3) Les 3 caractéristiques du harcèlement

La violence	La répétitivité	L'isolement
		
Un rapport de force inégal (physique, social, émotionnel...) et de domination entre un ou plusieurs élèves et une ou plusieurs victimes.	Agressions verbales ou physiques qui se répètent régulièrement durant une période longue.	La victime est souvent seule face à son ou ses agresseurs.

4) Les caractéristiques d'une personne

	L'apparence physique : poids, taille, couleur ou type de cheveux		Un trouble de la communication : bégaiement, bredouillement
	Le sexe , l'identité de genre : garçon trop efféminé, fille jugée trop masculine, sexisme		L'appartenance à un groupe social ou culturel particulier.
	Le handicap : physique, psychique, mental, sensoriel.		Des centres d'intérêts différents .

5) Etude de cas

- **Travail par groupes : (10')**

Pour chaque cas,

- 1) S'agit-il d'une situation de harcèlement ?
- 2) Pourquoi ?
- 3) Quelle réponse apporter ?

- **Mise en commun collective (5')**

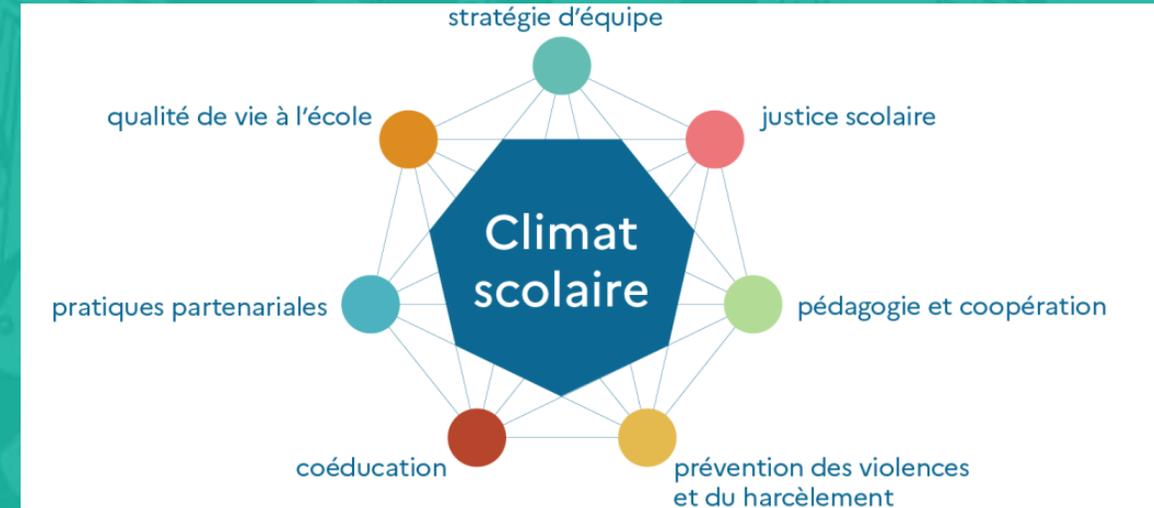
Un élève se fait insulter de "PD" sur les réseaux sociaux. Il est en CM2 et vient me voir en tant que directrice très tôt dans l'année scolaire. Il ne supporte plus de se faire insulter de la sorte sachant que ça dure depuis le début de l'école primaire et qu'il n'en a jamais parlé.

Un enseignant vient me trouver après la classe. P. Elise, qui est dans cette classe a attendu que tous les autres élèves soient sortis pour lui confier que depuis un certain temps, Simon l'embête régulièrement, qu'il lui fait des pichnettes, lui tord le bras, lui jette des bouts de gomme et a des propos désagréables. Elise culpabilise car elle se dit que si elle avait stoppé Simon ou su lui dire stop, la situation n'en serait pas là. Elle veut bien que l'on appelle ses parents car elle ne sait pas comment aborder la situation avec eux.

Camille vient voir la directrice pour lui parler de quelque chose « d'important ». Elle pense que Karim qui est dans sa classe est harcelé. Selon elle, tous les garçons se moquent de lui, le mettent à l'écart, le rejettent. Karim ne veut pas en parler.

6) Actions à mener en amont, auprès des élèves, en réaction

- **Actions à mener en amont :**
analyse du climat scolaire, prise en compte de signalement et des « signaux faibles »
- **Actions à mener auprès des élèves :**
actions collectives, projets, plan de prévention, séances dédiées (EMC)
- **Actions en réaction :**
protocole d'action, protocole de prise en charge



pHARe Programme de lutte contre
le harcèlement à l'école



Exemple de plan de prévention :

pHARe

	Pilotes (nom/fonction)	Description des objectifs de l'établissement pour ce facteur	Personnes ressources sur cette question – adultes et élèves	Actions menées	Actions en cours	Actions à venir
Justice scolaire	WILLAUME Quentin, Directeur d'école	<ul style="list-style-type: none"> - Développer des actions communes dans l'école favorisant la justice scolaire et le respect d'autrui - Favoriser la continuité entre les cycles afin d'apporter une cohérence dans la scolarité de l'élève 	<ul style="list-style-type: none"> - Le directeur - Les enseignants - Les services périscolaires - Les élèves 	<ul style="list-style-type: none"> - Conseil d'élèves - Conseil de coopération (compliments, problèmes, idées) 	<ul style="list-style-type: none"> - Élaboration d'un règlement commun entre le scolaire et le périscolaire - Gestion commune des sanctions et récompenses - Respecter autrui 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de médiateurs dans la cour de récréation - Mise en place de coins dans la cour de récréation (coin football...)
Coéducation	WILLAUME Quentin, Directeur d'école	<ul style="list-style-type: none"> - Approfondir la connaissance de la notion de « harcèlement » auprès des familles - Distinguer une situation de violence d'une situation de harcèlement (notion de répétition) 	<ul style="list-style-type: none"> - Le directeur - Les enseignants - Les parents d'élèves - Les représentants de parents d'élèves élus au conseil d'école 	<ul style="list-style-type: none"> - Réunions parents-professeurs de rentrée - Remise individuelle des LSU aux familles 	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation de l'ENT One (lien école-famille) - Journée et prix « Non au harcèlement » 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'ateliers de coéducation - Cafés des parents sur la thématique
Stratégie d'équipe	WILLAUME Quentin, Directeur d'école	<ul style="list-style-type: none"> - Repérer et gérer une situation de harcèlement - Mettre en œuvre le protocole de traitement d'une situation de harcèlement au sein de l'école 	<ul style="list-style-type: none"> - Le directeur - Les enseignants - L'inspection 	<ul style="list-style-type: none"> - Conseil des maîtres : sensibiliser l'équipe à la notion de harcèlement (suite aux modules de formation pHARe) 	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion du quotidien - Programmation des apprentissages en conseil des maîtres des 10h/an en cycles 2 et 3 	<ul style="list-style-type: none"> - Équipe ressources pHARe : rédaction du protocole de traitement
Qualité de vie à l'école	WILLAUME Quentin, Directeur d'école	<ul style="list-style-type: none"> - Développer le sentiment d'appartenance à son école - Construire un environnement bienveillant favorisant un climat scolaire de confiance et de réussite 	<ul style="list-style-type: none"> - Le directeur - Les enseignants - La municipalité - Les DDEN - Les élèves 	<ul style="list-style-type: none"> - Actions du projet d'école des années antérieures : axe sur le climat scolaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Projet d'école - Mise en place de projets fédérateurs (parcours éducatifs) - Travail sur les émotions 	<ul style="list-style-type: none"> - Participation à l'enquête sur le climat scolaire - Embellissement de l'école en lien avec la municipalité
Partenariat	WILLAUME Quentin, Directeur d'école	<ul style="list-style-type: none"> - S'appuyer sur les compétences spécifiques de chacun - Apporter une complémentarité aux actions pédagogiques menées par l'équipe 	<ul style="list-style-type: none"> - Le Directeur - L'inspection - Le psychologue de l'EN - La gendarmerie et le référent sécurité - La municipalité - Les DDEN 	<ul style="list-style-type: none"> - Permis piéton / permis internet + sensibilisation aux violences (avec la gendarmerie) - Journée du 18 novembre 	<ul style="list-style-type: none"> - Participation au prix « Non au harcèlement » 	<ul style="list-style-type: none"> - Participation à l'enquête sur le climat scolaire - Actions de prévention dans le cadre des parcours citoyen et éducatif de santé

7) Que faire en cas de harcèlement ?

1. ECOUTER	2. RASSURER	3. ALERTER
		
ECOUTER l'élève dans un espace clos et calme, recueillir son témoignage (noms des agresseurs, type d'agression, mots employés, gestes, récurrence, durée).	RASSURER la victime qui doit se sentir protégée. Annoncer que des personnes vont s'occuper du problème et que les adultes sont présents pour aider si nécessaire.	ALERTER le référent harcèlement académique et l'IEN de circonscription de la situation de harcèlement. Ne jamais rester seul face à une situation de harcèlement.

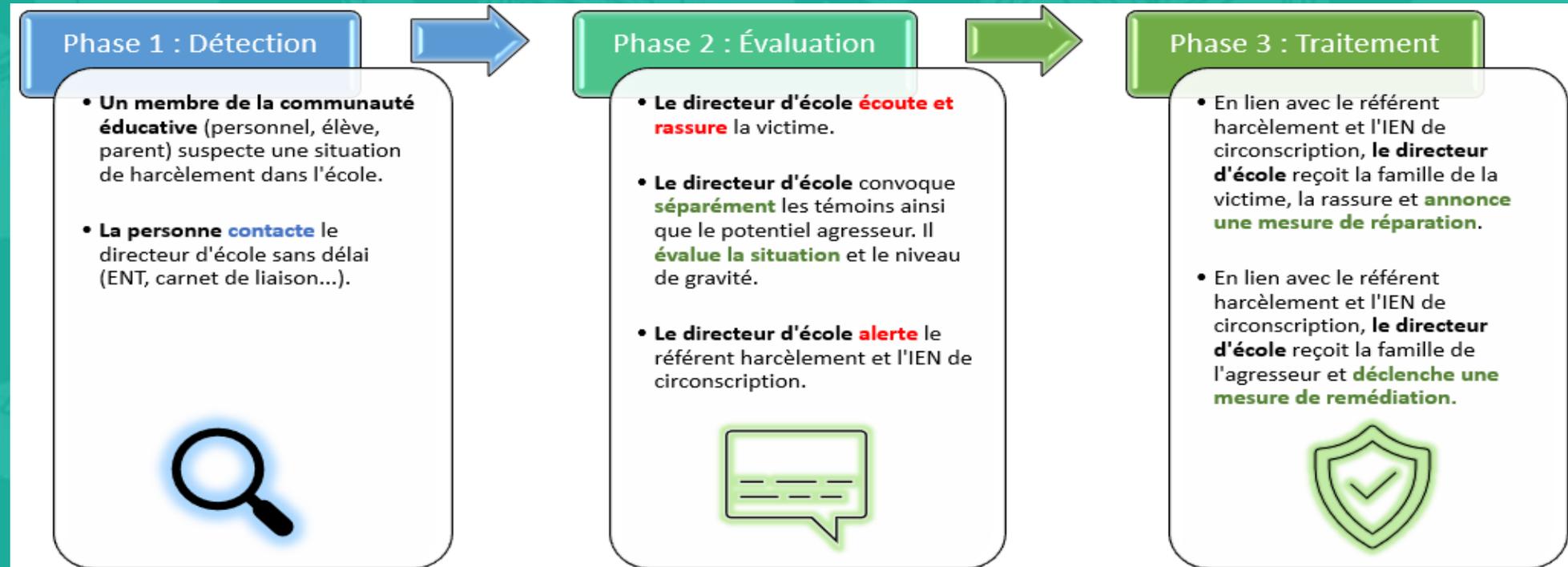
pHARe Programme de lutte contre
le harcèlement à l'école



8) Le protocole de traitement du harcèlement

[protocole-2016-traitement-des-coles-96061.pdf](#)

- 1) Recueillir le témoignage de la victime
- 2) Mener des entretiens avec les témoins séparément, avec les auteurs présumés
- 3) Décider des mesures de protection pour la victime et de la punition, sanction ou mesure de réparation des auteurs
- 4) Suivre la mise en œuvre des mesures prises et rencontrer l'élève victime et ses parents
- 5) Mener une action de sensibilisation des classes concernées



9) Le programme pHARe

DEPUIS LA RENTRÉE 2022,

**100 % DES ÉCOLES
ÉLÉMENTAIRES
ET DES COLLÈGES**

SONT MOBILISÉS
CONTRE LE
HARCÈLEMENT
AVEC

pHARe



c'est, pour tous les élèves
du CP à la 3^e, **10 h/an**
consacrées à la prévention
du harcèlement
et au développement
des compétences
psychosociales

c'est **10 élèves ambassadeurs**
dans chaque collège,
formés au repérage
et au signalement
des situations de harcèlement

c'est **3 temps forts** pour
la prévention dans l'année :

- journée Non au harcèlement
- prix Non au harcèlement
- *Safer Internet Day*

L'équipe ressources de la circonscription d'AUDRUICQ :

- CPC : Grégory LEFEBVRE
- Secteur Audruicq : Gaël FRELECHOUX
- Secteur Coulogne : Cindy DUCROCQ
- Secteur Marck : Stéphanie CHIROUTTE
- Secteur Oye-Plage : Quentin WILLAUME

c'est **une équipe ressource**
formée à la prise en charge
des situations de harcèlement
dans chaque collège et
circonscription du 1^{er} degré

Accéder à la plateforme pHARe :

Applications   ? 🔔 ✉️ 0 👤 Quentin Willaume 



Rechercher une application ()

- Mes Favoris
- Scolarité du 1er degré
- Scolarité du 2nd degré
- Examens et concours
- Gestion des personnels
- Administration financière et comptable
- Enquêtes et Pilotage**
- Formation et Ressources
- Intranet, Référentiels et Outils
- Support et Assistance
- Ressources documentaires
- Autres

Pilotage académique	Aide au pilotage et à l'auto-évaluation des établissements (APAE)
☆ Tableau de bord en Santé et sécurité au travail - Accueil Usager	☆ APAE 1D - Aide au Pilotage et a l'Autoevaluation des Etablissements du 1er degre
☆ MOBILELEVES - Accès Etablissement	☆ APAE - Aide au Pilotage et a l'Auto-évaluation des Établissements
☆ Colibris - Portail des démarches	
	Pilotage Etablissement
	☆ Faits établissement
	☆ Programme pHARe
	Enquête technologies information communication(ETIC)
	☆ ETIC 1er degré
	Résultats des élections CE - CA
	☆ Saisie résultats élections CE - CA



Actions pHARe à engager année 2

- Adhérer au programme pHARe niveau 1
- Constituer une équipe ressource
 - Déposer le protocole de prise en charge
- Dispenser le programme des 10h d'apprentissages
 - Campagne d'inscription des équipes programme
 - Confirmer la réalisation du programme des 10h d'apprentissages
- Participer à la Journée Non au harcèlement du 10/11/2022
 - Confirmer la participation à la journée NaH de son école ou de son collège
- Participer au prix Non au harcèlement
 - Participer au prix Non au harcèlement
- Participer au Safer Internet Day
 - Confirmer la participation au Safer Internet Day
- Proposer et organiser un temps de sensibilisation des personnels et des parents
 - Renseigner Atelier parents
 - Renseigner Atelier Personnels

pHARe, Programme de lutte contre le harcèlement à l'École

Les composantes du programme pHARe

La loi pour une école de la confiance affirme le droit à une scolarité sans harcèlement. Le programme anti harcèlement «pHARe » permet de doter les écoles et les collèges d'un plan de prévention du harcèlement entre élèves. Ce programme combine plusieurs actions et dispositifs incluant un large éventail d'outils variés et concrets, pour prévenir le harcèlement et pour intervenir lorsqu'il se produit, à destination de l'ensemble des utilisateurs des écoles et des collèges. Il se présente sous la forme d'un échéancier d'actions, film annuel prédéfini, à mettre en place tout au long de l'année scolaire. Les écoles et collèges seront labellisés phare 1 dès lors qu'ils auront signé la charte d'engagement dans laquelle ils :

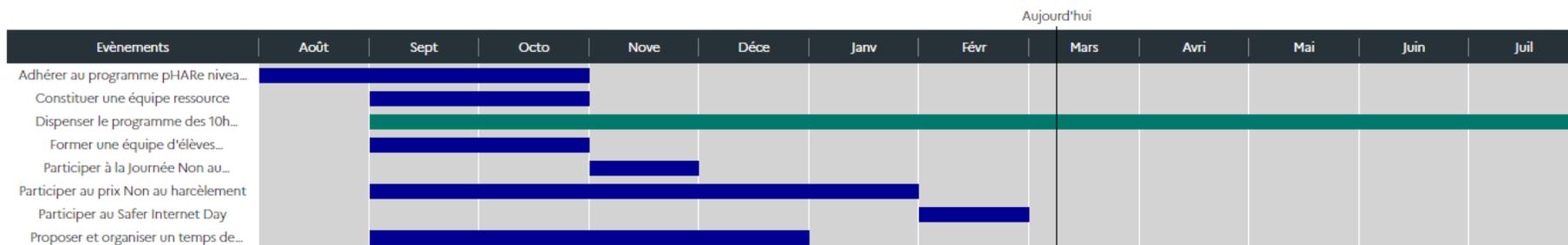
- s'engageront pour deux ans à mettre en place le programme
- constitueront une équipe ressource de cinq personnels (en circonscription pour les écoles) en charge de l'application du protocole qui suivra la formation proposée par l'académie
- formaliseront un protocole de traitement, présenté en CECSE et voté en conseil d'école ou en conseil d'administration et présenté aux familles, aux élèves et aux personnels, au CVC
- formeront une équipe d'élèves ambassadeurs collégiens (minimum 10 élèves).
- mettront en place un atelier de sensibilisation pour les familles et les parents.
- participeront aux temps forts du programme : journée non au harcèlement, Safer internet day et concours non au harcèlement
- organiseront dix heures d'apprentissage annuelles pour les élèves du Cp à la troisième

Phare 2 labellisera les structures qui renouvelleront leur engagement pour trois années et qui auront été labellisées phare 1.

Le film annuel de pHARe

Vue annuelle Vue trimestrielle

- Evènement passé mais formulaire(s) toujours accessible(s)
- Evènement en cours
- Evènement à venir





Espace documentaire

Contenus éducatifs

Documents du programme

Liste des mallettes

10 heures d'apprentissage du CP à la 3ème

10 heures d'apprentissage du CP à la 3ème

Cette mallette pédagogique est mise à la disposition des personnels qui seront désignés par les pilotes (chefs d'établissement, IEN et directeur d'école) membre de «l'équipe programme». A partir des ressources de cette mallette, cette équipe met en œuvre les 10 heures annuelles d'apprentissages consacrées à la prévention du harcèlement entre élèves. Cette mallette pédagogique est organisée par cycles : cycle 2, cycle 3, cycle 4. Chaque mallette par cycle inclut de nombreuses ressources, de formes différentes, ludiques, culturelles, de littérature jeunesse, qui sont complémentaires et adaptées à l'âge des élèves. Elle a été conçue par de nombreux partenaires (MAE, Les petits citoyens, l'AROEVEN, Tralalère...) et validée par le comité national d'experts. Son objectif est d'accompagner les professionnels souhaitant sensibiliser les élèves aux dangers de ces phénomènes. Chaque élève doit pouvoir apprendre à adopter les bonnes postures afin de briser définitivement la chaîne du harcèlement. Le programme pHARE prévoit que 10h annuelles sont proposées aux élèves afin de développer leur compétences psychosociales, leur capacité à travailler collectivement, l'empathie chez les élèves ; et enfin à aborder toutes les facettes de la prévention du harcèlement sans discours moralisateur mais par des biais ludiques et pédagogiques. La mallette pédagogique offre ainsi l'opportunité aux équipes pédagogiques : - de mieux comprendre ces phénomènes afin d'aborder ces sujets très sereinement avec les élèves ; - de débattre avec les élèves des problématiques d'intimidation, de harcèlement et de cyberharcèlement ; - de donner la parole aux élèves en les rendant acteurs de la prévention ; - de favoriser le respect d'autrui et de promouvoir une école attentive aux vulnérabilités en travaillant au développement des compétences psychosociales. Ces actions de sensibilisation peuvent se dérouler durant les séquences d'apprentissages disciplinaires, les cours d'enseignement moral et civique, d'éducation aux médias et à l'information, les heures de vie de classe, les temps d'études et s'inscrivent par conséquent dans le programme d'éducation à la citoyenneté des élèves, et, plus largement, dans le cadre du plan de prévention des violences et harcèlement des écoles et établissements.



les fondamentaux

1

CANOPÉ

Tous différents, tous égaux

INTRODUCTION

Un texte du filon le plus célèbre et de l'école de la République...

RESUME DE L'ÉPIQUE

La première partie de l'épique...

CYCLE

UNE PHOTO C'EST PERSO. LA PARTAGER C'EST HARCELER

NON AU HARCELEMENT

CYCLE

Vinz et Lou

CYBERHARCÈLEMENT

LANCER

CYCLE

pHARE

Ressources pédagogiques Cycle 2

credits AROEVEN - MENJUS

CYCLE

Actions pHARE à engager année 2

Adhérer au programme pHARE niveau 1

Constituer une équipe ressource

Déposer le protocole de prise en charge

Dispenser le programme des 10h d'apprentissages

Campagne d'inscription des équipes programme

Confirmer la réalisation du programme des 10h d'apprentissages

Participer à la Journée Non au harcèlement du 10/11/2022

Confirmer la participation à la journée NaH de son école ou de son collège

Participer au prix Non au harcèlement

Participer au prix Non au harcèlement

Participer au Safer Internet Day

Confirmer la participation au Safer Internet Day

Proposer et organiser un temps de sensibilisation des personnels et des parents

Renseigner Atelier parents

Renseigner Atelier Personnels

10-a) La journée « Non au harcèlement »

- Dans un premier temps, animer un **conseil des maîtres** (préparation en équipe : le directeur ne doit pas rester seul non plus).

- Quelques ressources pour la journée « Non au harcèlement » :

- **Cycle 1 : la différence, les émotions, la vie en groupe, l'empathie, les moqueries...**

Utilisation **d'albums de la littérature de jeunesse** et mise en réseau : *Mon ami* (A. Desbordes, P. Martin), *On se moque de moi* (S. Redoules, A. Roquette), *Maël le roi des bêtises* (C. Pandourangam, S. Chebret).

- **Cycle 2 : idem Cycle 1 + les types de violence, la différence entre violence et harcèlement scolaire**

Travailler à partir des **vidéos « Les petits citoyens »**, définition des termes *violence* et du *harcèlement*, ce qui les rejoint et les différencie, ou de **l'album** : *Et si on s'parlait du harcèlement à l'école ?* (Les petits citoyens)

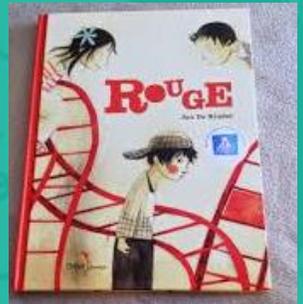
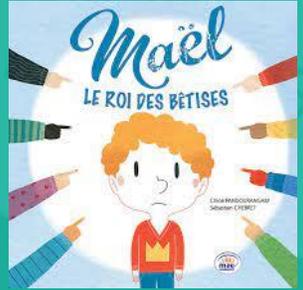
- **Cycle 3 : idem C2 + le harcèlement scolaire, le cyberharcèlement (Internet et les réseaux sociaux)**

Travailler à partir d'un **album** : *Rouge* (Jan de Kinder) pour définir ou rappeler la définition des termes *violence*, *harcèlement* et *cyberharcèlement*, puis diffusion d'une **conférence interactive** (1 jour 1 actu) :

[Émission 1jour1actu - Le Direct « Stop au harcèlement à l'école ? » - 1jour1actu.com](http://1jour1actu.com)

[Émission 1jour1actu le direct « Non au cyberharcèlement ! » - 1jour1actu.com](http://1jour1actu.com)

- Tous cycles : réalisation d'une **œuvre collective**, chaque élève signe dans une lettre pour dire « **NON AU HARCELEMENT** »



pHARe Programme de lutte contre
le harcèlement à l'école



10-b) Le prix « Non au harcèlement »

- Réalisation d'une **affiche** ou d'une **vidéo**
- Quelques exemples...

Guempes 2022

Guempes 2023



Victime ou témoin de harcèlement, va en parler maintenant !

Si tu es harcelé,

- À l'école
- Dans la rue
- À la maison
- Sur internet

le mieux, c'est d'en parler !

NON AU HARCELEMENT

ÉLÈVES, PARENTS, PROFESSIONNELS, APPELEZ LE 3020

www.nonauharcelement.education.gouv.fr

NON au harcèlement c'est choquant, violent, révoltant !

TRAQUE

TITILLATION

TRAFIC

NON AU HARCELEMENT

PHARE

NON AU HARCELEMENT

Programme de lutte contre le harcèlement à l'école

ÉLÈVES, PARENTS, PROFESSIONNELS, APPELEZ LE :

Numéro d'appel national
→ 3020 pour signaler une situation de harcèlement

Numéro d'appel national
→ 3018 pour signaler une situation de cyberharcèlement

10-c) La journée « Safer Internet day »

- Le **site « Internet Sans Crainte »**, rubrique « Ressources » : [Safer Internet Day - Internet Sans Crainte](#)
- Le **site de la CNIL** : [Tous ensemble, prudence sur Internet ! Les ressources pour les 8 - 10 ans | CNIL](#)
- Pour aller plus loin : **Permis internet** en partenariat avec la gendarmerie



Temps individuel :

- **Détermination de vos besoins en formation, d'accompagnement** (exemple : travail sur le climat scolaire, repérage des signaux faibles, protocole d'action ou d'intervention...)

Merci de votre participation !

